

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NGOURA  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
EAST REGION  
\*\*\*\*\*  
LOM AND DJEREM DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NGOURA COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*

**En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne  
le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne.  
Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.**

# *Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA*

## **AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**

**N° 002/DC/C.NGOURA/SG/CIPM/NGOURA/2021 DU 03/05/2021**

**POUR L'EQUIPEMENT D'UN KIT EN MATERIEL POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA  
COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM-DJEREM, REGION DE L'EST**

**Financement : FINANCEMENT PONCTUEL MINDEVEL- Exercice 2021**

### **1. Objet de la consultation**

Dans le cadre d'un financement ponctuel du MINDEVEL de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngoura, Maître Ouvrage, lance, pour le compte de la Commune de NGOURA, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement d'un KIT de matériel pour la lutte contre la COVID 19 dans la Commune de NGOURA.

### **2. Consistances des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- La fourniture d'un KIT en matériel pour la lutte contre la COVID 19.

### **3. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

### **4. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont sur financement ponctuel MINDEVEL, Exercice 2021.

### **5. Consultation et acquisition du Dossier de consultation**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement par lot postulé, à la Recette Municipal de NGOURA, d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA.

### **6. Remise des Offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Mairie de NGOURA au plus tard le

**28 Mai 2021 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**

**N°002/DC/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EQUIPEMENT D'UN KIT EN MATERIEL POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**

Financement : FINANCEMENT PONCTUEL MINDDEVEL- Exercice 2021 ;

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**7. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit :

Désignation	Montant (F CFA TTC)	Montant caution(F CFA)
Equipement d'un KIT en matériel pour la lutte contre la COVID 19	5 000 000	100 000

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

**8. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **28/05/2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie de NGOURA.

**9. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **un (01) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

**10. Principaux critères d'évaluation des offres :**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

**10.1. Critères séminatoires :**

1. Absence d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;

**10.2. Critères de qualification :**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire de l'Exercice 2020 ..... Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

**Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

### **11.Durée de validité**

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

### **12.Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Mairie de NGOURA, soit du Directeur du District de Santé de NGOURA Tél : 674 790 224 / 693 938 406.

### **13. Attribution du Marché**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du règlement de la consultation des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

**NGOURA LE, 03 MAI 2021**

Le Maire de la Commune de NGOURA

**MAITRE D'OUVRAGE**



### **Ampliations :**

- ✓ SG/NGOURA
- ✓ SOPECAM;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Président/CIPM/NGOURA ;
- ✓ DDMAP/LD :
- ✓ DDEPAT/LD ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.